

2

Wendel, investir pour le long terme

BÂTIR DES ENTREPRISES DURABLES

Investir pour soutenir la prospérité et la transformation des entreprises dans le respect de la société et de l'environnement

La performance ESG est ancrée dans l'état d'esprit de Wendel en tant qu'investisseur. Selon elle, une approche ESG exigeante en matière d'investissement est la plus pertinente pour assumer sa responsabilité vis-à-vis de ses actionnaires et de ses parties prenantes. Le cadre d'évaluation des opportunités d'investissement qu'elle utilise prévoit, comme condition préalable à tout investissement, l'adéquation de l'activité de la société considérée avec la mission et les valeurs de Wendel ainsi que l'appréciation de sa résilience sur le long terme. Son capital permanent ainsi que la stabilité de son actionnariat lui donnent le temps et la possibilité de développer et de transformer avec soin les entreprises dans lesquelles elle investit.

En tant qu'investisseur pour le long terme, le principal objectif de Wendel est de soutenir et de transformer les entreprises ayant le potentiel de se développer dans un monde en mutation, et d'offrir à la fois un retour sur investissement à ses actionnaires et des avantages durables à la société.

En d'autres termes, Wendel considère que la prise en compte de critères ESG dans son activité d'investissement permet de créer de la valeur à court, moyen et long terme, sans sacrifier l'avenir au profit du présent. Wendel estime que cet équilibre nécessite une approche pragmatique et une volonté d'innovation permanente. Concrètement, cela se traduit par :

- une analyse approfondie des tendances de long terme, ainsi que des risques, impacts et opportunités en matière environnementale, sociale et de gouvernance, avant tout investissement ;
- la promotion de politiques et de décisions qui favorisent la croissance à long terme de ses sociétés en portefeuille et qui engagent l'ensemble de leurs parties prenantes dans une création de valeur partagée et durable ;
- le partage de ses bonnes pratiques d'investissement responsable en mettant en évidence les progrès ESG réalisés par la société pendant la durée d'investissement.

En actions

- Signature des six Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies.
- Évaluation de la maturité ESG des entreprises du portefeuille.

Résumé de la politique d'exclusions relative aux investissements de Wendel

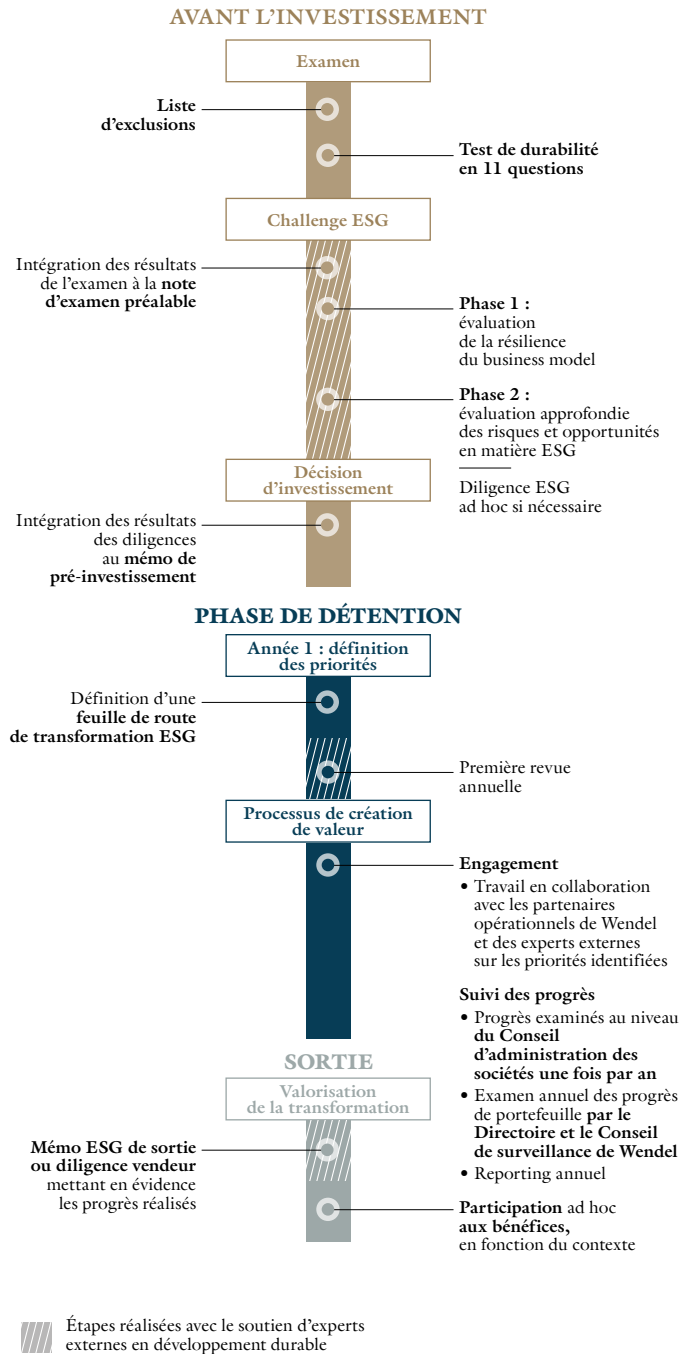
Wendel a formalisé une politique d'exclusions qui s'applique à tous les nouveaux investissements à la suite de la signature de cette politique par le Directoire de Wendel en date du 11 mars 2020. Wendel s'abstiendra non seulement d'investir dans des entités impliquées dans la production, la commercialisation, l'utilisation ou le commerce de produits ou activités illégaux, mais également d'investir dans des entités directement impliquées de manière significative dans la production, la distribution, la commercialisation ou le commerce **de tabac, de pornographie, d'armes controversées***, **d'établissements de jeu ou de jeux d'argent, d'extraction de charbon et de production d'électricité à partir de charbon, de stupéfiants.**

Notre objectif est de soutenir et de transformer les entreprises ayant le potentiel de se développer dans un monde en mutation.

* Telles que définies par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (1968), la Convention sur les armes biologiques (1975), la Convention sur les armes chimiques (1997), le Traité d'Ottawa (1997) sur les mines antipersonnel (1997), la Convention sur les armes à sous-munitions (2008).

Intégration des critères ESG tout au long du cycle d'investissement

- Avant l'investissement : toutes les opportunités d'investissement sont systématiquement examinées au regard d'une liste d'exclusions nouvellement définie et d'un test de résilience du modèle d'affaires. La maturité ESG des entreprises est ensuite évaluée dans le cadre d'une diligence ESG approfondie.
- Pendant la période de détention : une feuille de route de transformation ESG est définie pour chaque société du portefeuille, sur la base des résultats de la diligence ESG réalisée au préalable. Cette feuille de route inclut systématiquement des éléments liés à l'éco-efficacité opérationnelle, en mettant l'accent sur les questions de changement climatique, ainsi que sur l'innovation ESG des produits et services. Les équipes d'investissement de Wendel et les équipes dirigeantes des sociétés du portefeuille sont également responsabilisées quant aux progrès réalisés dans le cadre de cette feuille de route avec l'alignement de leur rémunération variable sur les performances.
- À la sortie : la transformation réalisée au sein de la société sera mise en évidence dans un *exit memo* (note de sortie) et présentée au Conseil de surveillance. Lorsque les circonstances le permettront, Wendel s'efforcera, chaque fois que possible, d'associer les équipes de la société cédée à la valeur créée.



2

BÂTIR DES ENTREPRISES DURABLES

Investir pour soutenir la prospérité et la transformation des entreprises dans le respect de la société et de l'environnement

Engagements	Objectifs 2023	Indicateurs
<p>Examiner tous les investissements potentiels à l'aide d'une liste d'exclusions actualisée reflétant les valeurs de Wendel en tant qu'investisseur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des opportunités d'investissement examinées au moyen de la liste d'exclusions de Wendel et du test de résilience du business model • Réviser annuellement la liste d'exclusions de Wendel et les critères du test de résilience au niveau du Comité d'investissement et du Conseil de surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> • % d'opportunités d'investissement examinées au moyen de la liste d'exclusions de Wendel • Revue annuelle de la liste d'exclusions par le Comité d'investissement et le Conseil de surveillance
<p>Effectuer des diligences ESG préalables sur la résilience du business model pour tous les investissements potentiels afin de confirmer que la thèse d'investissement est conforme aux tendances de long terme, ainsi que des évaluations ESG et de conformité complètes et approfondies pour tous les nouveaux investissements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des opportunités d'investissement évaluées au niveau ESG 	<ul style="list-style-type: none"> • % d'opportunités d'investissement ayant fait l'objet d'une deuxième phase d'évaluation approfondie dans les domaines de la conformité et de l'ESG
<p>Définir des feuilles de route ESG précises pour l'ensemble des sociétés en portefeuille</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des sociétés du portefeuille ont formalisé une feuille de route ESG alignée avec leur stratégie globale • 100% des progrès des sociétés du portefeuille vis-à-vis de leur feuille de route ESG sont revus au niveau du Conseil d'administration de chaque société une fois par an • Les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille vis-à-vis de leur feuille de route ESG sont revus chaque année au niveau du Directoire de Wendel • Les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille vis-à-vis de leur feuille de route ESG sont revus chaque année au niveau du Conseil de surveillance de Wendel 	<ul style="list-style-type: none"> • % de sociétés du portefeuille : <ul style="list-style-type: none"> • disposant d'une feuille de route ESG • dont les progrès vis-à-vis de cette feuille de route sont examinés au niveau du Conseil d'administration de chaque société une fois par an • % de feuilles de route ESG revues chaque année par : <ul style="list-style-type: none"> • le Directoire de Wendel • le Comité de gouvernance et du développement durable et/ou le Conseil de surveillance de Wendel



Engagements	Objectifs 2023	Indicateurs
 <p>GOUVERNANCE</p>	<p>Responsabiliser les équipes dirigeantes de Wendel et des sociétés du portefeuille vis-à-vis des progrès réalisés sur leurs feuilles de route ESG</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % des CEOs du portefeuille dont la rémunération variable est conditionnée par les progrès réalisés sur leurs feuilles de route ESG • % de la rémunération variable du Directoire conditionnée par les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille réalisés sur leurs feuilles de route ESG • Une partie variable de la rémunération du Comité de coordination est conditionnée par les progrès de l'ensemble des sociétés du portefeuille réalisés sur leurs feuilles de route ESG
	<p>Améliorer constamment la qualité de l'information extra-financière des sociétés du portefeuille</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Score annuel des PRI • Alignement sur la TCFD [oui/non]
 <p>SOCIAL ET ENVIRONNEMENT</p>	<p>Évaluer et gérer l'exposition des sociétés du portefeuille aux risques climatiques physiques et de transition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des sociétés du portefeuille ont réalisé leur bilan carbone • 100 % des sociétés du portefeuille ont évalué leur exposition aux risques et aux opportunités physiques et de transition liés au changement climatique
	<p>Promouvoir l'excellence opérationnelle et l'innovation ESG au sein du portefeuille</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des sociétés du portefeuille ont mis en place des actions permettant de renforcer leur éco-efficacité et leur management environnemental • 100 % des sociétés du portefeuille ont adopté une démarche d'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail • 100 % des sociétés s'engagent pour une meilleure mixité de genre dans leur effectif • 100 % des sociétés du portefeuille ont identifié des priorités pour proposer des produits et services durables et ont défini des plans d'actions associés